



Tarif du Droit de Piste, Accessible à tous les pilotes :

Jours	Début	Fin	Tarif du Droit de piste à la journée	Droit de piste + Licence à la journée	Catégories qui peuvent rouler
Lundi	XXX	XXX	XXX	XXX	Fermé le lundi
Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi	9H00	15H00	40€	70€	toute catégorie
Mercredi	9H00	14H30	40€	70€	toute catégorie
Dimanche	9H00	12H00	30€	60€	pas de moteur dépassant 15000trs/m; pas de Kart à Boîte 6 vitesses
Jours Fériés	9H00	12H00	30€	60€	pas de moteur dépassant 15000trs/m; pas de Kart à Boîte 6 vitesses

Les sessions d'entraînement peuvent être aménagées le jour même si nécessaire pour séparer les catégories enfants des catégories adultes selon la réglementation en vigueur.

Forfaits à l'Année réservés aux Membres « Premium JPR » :

Le Racing Kart JPR réserve à ses meilleurs Clients, les Forfaits Piste Annuel ainsi que le Gardiennage

Vous êtes éligible en respectant 3 conditions :

1. Vous avez acheté votre Kart neuf ou d'occasion au Racing Kart JPR *;
2. Vous faites entretenir votre kart au racing Kart JPR **;
3. Vous êtes affilié à l'ASK Métropole ;

* Achat d'un kart neuf ou d'occasion.

** Pour un montant minimum de 500 € d'achat en articles, main d'œuvre et prestations de services Atelier lors des 12 derniers mois, or droit de piste.

Nous restons à votre disposition pour toutes précisions utiles à vous apporter.

Les « Membres Premium JPR » peuvent bénéficier des Droits de piste à

l'année :

- Forfait de piste à l'année (calendaire) pour les pilotes : **350 €**
- Forfait à l'année tarif réduit du "2ème pilote" sur le même kart : **180 €**
- Forfait à l'année Mini Kart (Horaires Spécifiques) : **210 €**

Autres services Accessibles de façon exclusive aux « Membres

Premium JPR » :

- Gardiennage au mois du kart **35 € ; (début chaque 1^{er} du mois)**
- Forfait à l'année de **350€ ; (du 1^{er} janvier au 31/12)**
- Prise en charge de votre kart à l'atelier en priorité ;
- Ouverture d'un compte permettant un règlement regroupé de vos achats ;

HORAIRES par défaut, s'appliquant en dehors des compétitions et événements :

Lundi : Fermé // Mardi à Samedi : 9H00 – 15H00 // Dimanche et jours Fériés : 9H00-12H00

Le Dimanche le circuit ferme ses portes à **12H30 (réouverture l'après-midi)**

Merci d'en tenir compte et de ranger votre matériel à temps.

Des interruptions peuvent être réalisés en fonctions des événements. Le circuit peut être fermé pour événement ou compétition.

Horaires mis à jour sur le site
www.racingkartjpr.fr
« Espace Licenciés »

Catégorie de Kart / Réglementation

Pour des raisons sono-métriques, les anciens 100cc (nationale 100 / ICA / FA promo etc.), tous les 125 à boîte 6 vitesse, ainsi que les moteurs et les moteurs dépassant les 16500trms, ne peuvent pas rouler les Dimanche et Jours Fériés.

Tous les échappements doivent être équipés d'un silencieux adapté au moteur de votre kart.

Pour les 125 à boîte, les nouveaux silencieux aux dernières Normes FFSA et CIK sont exigés.

Les Karts doivent être conforme à la réglementation : carrosseries, Protection de disque, Pare chaîne...

Les Karts Historiques sont acceptés en semaine, dans des conditions particulières. Merci de nous contacter si vous souhaitez venir rouler avec votre antiquité !